



MISSION DE SERVICE CIVIQUE Jardinier pédagogique

INTITULE DE LA MISSION : Ambassadeur de l'écologie pratique dans les jardins et vergers

THEME : Environnement

Fiche mission 6A : Accompagnateur des acteurs d'innovation environnementale liées aux espaces verts et aux ENS départementaux

DESCRIPTION DE LA MISSION :

Le/la volontaire contribue à la sensibilisation de publics variés à l'écologie pratique, en particulier autour des jardins partagés, et des vergers. Ils associent des amateurs, des professionnels du maraîchage, la chambre d'Agriculture, des associations, des sociétés d'horticulture, des publics en insertion aux projets mis en œuvre par la Cité des paysages sur la colline de Sion et dans toute la Meurthe-et-Moselle.

Le volontaire est en binôme avec le jardinier pédagogique de la Cité des Paysages et contribue aux activités suivantes :

- valorisation du patrimoine arboré et des jardins des sites départementaux
- accompagnement d'acteurs sociaux pour la mise en œuvre et le suivi de jardins et de vergers partagés,
- participation à l'animation d'événements présentés dans ces espaces, notamment la manifestation « Jardin Extraordinaire ».
- participation à la mise en place d'activités pédagogiques sur l'écologie pratique en direction des scolaires et du grand public.
- Création de supports de communication pour valoriser ses actions.

Permis B indispensable.

EN QUOI CETTE MISSION EST-ELLE COMPLEMENTAIRE DES ACTIVITES CONFIEES AUX BENEVOLES ET AUX SALARIES DE LA STRUCTURE ?

Le volontaire apporte ses idées et son dynamisme aux actions portées par le jardinier pédagogique de la Cité des Paysages. Il intervient en complément de l'intervention des agents et participe à l'accueil des publics.

MOYENS HUMAINS ET MATERIELS MOBILISES POUR LA REALISATION DE LA MISSION :

- Tuteur : Fabien Lacas et Pierre Mangin
- Adresse: Cité des Paysages, SAXON SION
- Moyens techniques : matériel de jardinage adapté et outils pédagogiques, véhicules de service

MODALITES DE LA PHASE DE PREPARATION A LA MISSION :

- Mobilisation des locaux d'accueil, des matériels de bureautique et des moyens de déplacement
- Elaboration de la feuille de route et du plan de formation avec le tuteur.
- Remise d'un dossier du volontaire comprenant des documents de communications sur le Conseil départemental et les outils de suivi de la mission : plan de formation, rapports d'activités ...
- formation d'accueil et d'intégration du volontaire de plusieurs jours, sur place, avec les autres volontaires du conseil départemental.

COMPETENCES MINIMUMS REQUISES POUR LA MISSION :

- moyen de déplacement jusque Saxon-Sion
- déplacements possibles dans toute la Meurthe-et-Moselle (véhicule mis à disposition)
- disponibilité certains weekends définis à l'avance.
- sens du contact avec des publics variés, notamment enfants, jeunes et adultes en insertion.

TEMPS D'ACCUEIL HEBDOMMAIRE : 30 HEURES

LIEU DE LA MISSION : Cité des Paysages, Saxon-Sion (et déplacement dans tout le département)

DUREE DE LA MISSION : 6 à 12 mois selon disponibilité du volontaire

DATE DE DEBUT : dès que possible

MODALITES MISES EN ŒUVRE POUR PERMETTRE AUX JEUNES VOLONTAIRES D'AVOIR UNE EXPERIENCE DE MIXITE SOCIALE ?

- participation à la session de formation et d'accueil des volontaires avec l'ensemble des volontaires du conseil départemental
- contact avec des publics variés : enfants et jeunes scolaires, adultes en insertion, amateurs de jardinage, ...